

En utilisant le service de Questions Juridiques Documentissime, l'utilisateur accepte de respecter les conditions d'utilisation mentionnées ci-après :

Définitions

Aux fins de compréhension et d'interprétation des présentes Conditions d'Utilisation, les termes suivants sont définis comme suit :

Documentissime : www.documentissime.fr

Utilisateur : Toute personne utilisant le service de Questions Juridiques sur Documentissime

Le Service : Le service de Questions Juridiques de Documentissime

Membre : Toute personne ayant créé un profil juridique sur Documentissime, à savoir les professionnels du droit (avocats, huissiers, notaires, juristes, experts comptables...) et étudiants présentant un lien avec le domaine juridique.

Juristes Documentissime : l'équipe de juristes diplômés (ayant obtenu au minimum une licence en Droit), œuvrant au sein de la société ANOVA, et répondant aux questions juridiques des Utilisateurs dans le cadre de l'offre payante.

1. Prestation et conditions

Documentissime permet aux Utilisateurs de poser des questions juridiques, lesquelles sont publiées sur www.documentissime.fr.

Pour cela, il est demandé aux Utilisateurs de renseigner un certain nombre d'informations à savoir :

- Email (obligatoire)
- Pseudo (obligatoire)
- Code postal (obligatoire)
- Numéro de téléphone (facultatif)
- Domaine juridique de la question (obligatoire)
- Titre de la question (obligatoire)
- Texte de la question (obligatoire)

L'usage du Service est également soumis à l'acceptation des présentes conditions d'utilisation.

L'adresse email et le numéro de téléphone renseignés ne sont pas rendus publics sur Documentissime.

Une adresse email correcte est requise afin de permettre à l'Utilisateur de recevoir le cas échéant les réponses des Membres et/ou des Juristes Documentissime à sa question juridique. En effet, la réponse à la question est transmise à l'Utilisateur par email, quelle que soit l'offre choisie. Dans le cas où l'Utilisateur n'aurait pas renseigné une adresse email exacte, il ne peut en aucun cas être reproché à la société ANOVA le défaut de réception, par l'Utilisateur, des réponses qui lui auraient été faites par les Membres et/ou par les Juristes Documentissime, quelle que soit l'offre choisie (offre payante ou offre gratuite).

Le numéro de téléphone demeure également confidentiel, mais permettra aux Juristes Documentissime de contacter l'Utilisateur si besoin, dans le cadre de l'offre payante, pour éclaircir les éléments de sa question.

Afin de permettre aux Membres et Juristes Documentissime, quelle que soit l'offre choisie, de répondre à la question de l'Utilisateur, il lui est demandé de formuler très clairement son problème et sa question, en donnant les informations qui lui semblent pertinentes.

Quelle que soit l'offre choisie, et particulièrement dans le cadre de l'offre payante, la société ANOVA ne peut garantir la réception d'une réponse si :

- L'adresse email renseignée est inexacte ;
- Les faits et éléments de la question sont incompréhensibles, incomplets ou erronés ;
- La question ne relève pas du domaine juridique.

Par ailleurs, la solution d'un litige relevant de l'appréciation des faits et situations au cas par cas, la société ANOVA ne peut garantir l'issue d'un litige pour lequel l'Utilisateur aurait posé une question juridique.

Enfin, l'Utilisateur doit, pour activer sa question, choisir entre deux offres :

- Une offre gratuite
- Une offre payante à 29 euros

Cette option est obligatoire et conditionne l'activation de la question juridique. Le contenu de chaque offre, et les engagements de la société ANOVA y afférent, sont mentionnés dans les présentes conditions d'utilisation.

Il est rappelé à l'Utilisateur que le Service n'est pas un service de consultation et conseils juridiques et ne saurait être considéré comme tel.

2. Contributions et Responsabilité des Utilisateurs

L'Utilisateur est informé que sa question sera rendue publique sur Documentissime : il s'engage donc à ne pas indiquer de noms de personnes ou de sociétés dans sa question juridique, ni son identité et ses coordonnées.

La société ANOVA ne procède au contrôle, ni ne garantit l'exactitude, la légalité ou encore la fiabilité des contenus diffusés via le Service, par les Utilisateurs.

En acceptant les présentes conditions d'utilisation, l'Utilisateur reconnaît être seul responsable des données qu'il diffuse et s'engage :

- à ne pas porter atteinte aux droits de tiers ;
- à ne pas diffuser des propos, opinions ou informations à caractère diffamatoire, dénigrant, injurieux, obscène, violent, raciste et plus généralement contrevenant aux textes légaux ou réglementaires en vigueur, aux droits des personnes, à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- à ne pas diffuser de contenus publicitaires à caractère commercial,
- à délivrer des informations réelles, exactes, et à jour au moment de leur saisie et notamment à ne pas utiliser de faux noms, qualités ou adresses, ou encore des noms, qualités ou adresses sans y être autorisé,
- ne pas rendre disponible ou distribuer des informations, des programmes ou des éléments illégaux, répréhensibles ou encore nuisibles (tels que des virus, des logiciels de piratage ou de copie).

Conformément à l'article 6 alinéa 7 de la Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, la société ANOVA met en place un dispositif facilement visible et accessible aux Utilisateurs et internautes permettant de signaler tout abus.

En cas de violation de ces dispositions, la société ANOVA se réserve le droit de supprimer immédiatement et sans mise en demeure préalable tout contenu de quelque nature qu'il soit.

En outre, l'Utilisateur fautif pourra voir son accès au Service suspendu à ses torts exclusifs, et ce sans préjudice de toute action en responsabilité civile et/ou pénale.

Enfin, en diffusant une question juridique, l'Utilisateur accepte qu'elle soit diffusée sur Documentissime, dans la newsletter de la société ANOVA et également sur les sites et newsletters de ses Partenaires.

3. Réponse des Membres aux questions

La société ANOVA s'efforce de contrôler les informations fournies par les Membres lors de la création de leur profil juridique. Seuls sont autorisés à créer un profil juridique sur Documentissime, et donc éligibles à la qualité de Membre, les professionnels et étudiants présentant un lien avec le domaine juridique (avocats, notaires, huissiers de justice, médiateurs, magistrats, juristes, experts comptables, étudiants en droit, et autres professionnels dont l'activité concerne le domaine juridique).

De par leur nature même et en raison des spécificités d'internet, les informations émanant des Membres peuvent être inexactes, ou libellées de manière erronée ou trompeuse. La société ANOVA ne peut donc garantir que chaque Membre est effectivement celui qu'il prétend être.

Les réponses aux questions juridiques sont envoyées par email, sans que les Membres n'aient accès à l'adresse email de l'Utilisateur. Les coordonnées de l'Utilisateur ne seront en aucun cas transmises ou communiquées au Membre.

En déposant une question juridique sur Documentissime, l'Utilisateur accepte de recevoir les réponses des Membres par email jusqu'à ce qu'il désactive cette option.

La désactivation s'effectue par simple clic sur le lien de désactivation contenu dans l'email de réponse envoyé à l'Utilisateur.

La désactivation de la réception de réponses par email ne supprime ni ne dépublie la question. Pour supprimer la question sur Documentissime, contactez-nous via le formulaire de contact en indiquant vos pseudo, adresse email et la date de publication de la question.

Limitation de responsabilité de la société ANOVA

La responsabilité de la société ANOVA ne saurait être engagée du fait de l'absence de réponse des Membres aux questions juridiques, ou encore de l'inexactitude des réponses apportées à ces questions.

En effet, les Membres sont totalement indépendants de la société ANOVA, laquelle ne procède à aucun contrôle sur la teneur des contributions de ceux-ci.

Que ce soit dans le cadre de l'offre payante ou de l'offre gratuite, la société ANOVA ne fait que procéder à l'envoi d'alertes aux Membres pour les informer de la publication de la question et leur proposer d'y répondre.

En aucun cas la société ANOVA ne garantit à l'Utilisateur la réception d'une réponse par un ou plusieurs des Membre.

Dans le cadre de l'option payante, la société ANOVA garantit cependant la réception d'une réponse de la part des Juristes Documentissime, qu'une réponse aie d'ores et déjà été envoyée par un Membre ou non.

En outre, la responsabilité de la société ANOVA ne saurait par la suite être engagée du fait d'un différend survenu entre un Membre et l'Utilisateur, et ne garantit pas l'issue d'une affaire éventuellement soumise à un Membre suite à sa réponse.

En effet, la société ANOVA ne saurait en aucun cas être tenue responsable des agissements des Membres et des Utilisateurs, ni de la qualité ou de la réalité de la prestation fournie.

La société ANOVA n'est pas partie à la relation entre les Membres et les Utilisateurs diffusant des questions. En conséquence, la société ANOVA n'exerce aucun contrôle sur la qualité, l'exactitude, la sécurité ou la légalité des questions, la véracité ou la précision des informations qu'elles contiennent, la capacité des Membres à y répondre et à satisfaire la demande de l'Utilisateur.

4. Offre gratuite

Lorsque l'Utilisateur opte pour l'offre gratuite, la société ANOVA :

- Ne garantit pas à l'Utilisateur la réception d'une réponse, que ce soit par les Membres ou par les Juristes Documentissime
- Se borne à l'envoi d'alertes aux Membres pour les informer de la publication de la question et leur proposer d'y répondre.

En choisissant l'offre gratuite et en activant sa question par un clic sur le lien d'activation envoyé par email, l'Utilisateur accepte donc que sa question juridique soit publiée sur Documentissime et portée à la connaissance des Membres. Il est informé que cette question peut cependant demeurer sans réponse.

5. Offre payante

Lorsque l'Utilisateur opte pour l'offre payante, la société ANOVA s'engage à lui fournir une réponse :

- dans un délai de 1h à 48h maximum. Ce délai s'applique uniquement aux jours ouvrables. Lorsque le délai de 48h expire un dimanche ou un jour férié, il est prolongé de 24h.
- rédigée par un juriste possédant au minimum une licence en droit, reposant dans la mesure du possible sur des textes légaux ou décisions jurisprudentielles,
- d'au minimum 500 caractères, espaces non compris.

Dans le cadre de l'option payante, la société ANOVA garantit donc la réception d'une réponse de la part des Juristes Documentissime, qu'une réponse aie d'ores et déjà été envoyée par un Membre ou non.

L'option pour l'offre payante est subordonnée au paiement, par carte bancaire sur un terminal de paiement électronique sécurisé, de la somme de 29 euros TTC par question juridique.

En procédant à sa commande, l'Utilisateur confirme avoir lu et accepté les présentes conditions d'utilisation.

Après paiement, l'Utilisateur vérifie sa question et l'active en cliquant sur le bouton « activer ma question ».

Par cette action, l'Utilisateur accepte que sa question juridique soit publiée sur Documentissime et portée à la connaissance des Membres.

Une fois le paiement effectué et la question activée, l'Utilisateur reçoit sur sa messagerie électronique, à l'adresse qu'il a renseignée, un message de confirmation de son paiement et de sa commande.

Dans le cas où l'Utilisateur n'active pas sa question en cliquant sur le bouton « activer ma question » après avoir effectué son paiement, sa question n'est pas publiée et il ne recevra aucune réponse.

Il conserve cependant le droit de se rétracter pendant un délai de sept jours francs conformément à l'article L. 121-20 du code de la consommation.

La réponse apportée par la société ANOVA dans le délai imparti ne saurait en aucun cas être assimilée à une consultation juridique. La société ANOVA se bornera à fournir à l'Utilisateur une synthèse des règles juridiques applicables aux faits énoncés dans la question.

L'application des textes légaux et réglementaires étant soumise à l'interprétation souveraine des juges, la société ANOVA ne saurait garantir une interprétation spécifique de ces textes, mais fournira à l'Utilisateur les décisions jurisprudentielles récentes faisant état de leur application.

Par ailleurs, la société ANOVA ne garantit pas l'exhaustivité des informations contenues dans la réponse fournie au sujet considéré.

De plus, les références juridiques mentionnées dans la réponse sont susceptibles de modification législative, réglementaire ou jurisprudentielle par suite et ne dispensent donc pas d'une vérification préalable à toute utilisation postérieure à la réception de la réponse.

La société ANOVA ne pourra être tenue, du fait d'une obligation expresse ou tacite, comme responsable envers l'Utilisateur ou des tiers de quelconque dommage direct ou indirect découlant de l'utilisation des informations contenues dans la réponse, et notamment consécutif à une information inexacte ou incomplète.

Documentissime n'a pas vocation à se substituer aux conseils, avocats et autres professionnels du droit (notaires, huissiers...) et ne saurait en aucun cas être considéré comme tel.

En tout état de cause, cette réponse ne dispense pas l'Utilisateur de recourir aux conseils et services d'un avocat ou tout autre professionnel juridique compétent.

Droit de rétractation

Dans les conditions prévues par l'article L.121-20 du code de la consommation, l'Utilisateur dispose d'un délai de rétractation de 7 (sept) jours francs à compter de l'acceptation de l'offre payante, matérialisé par le choix de l'offre payante et le paiement.

L'Utilisateur dispose d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

La commande est réputée définitive dès lors que l'Utilisateur aura réalisé avec succès son paiement en ligne.

Pour exercer ce droit de rétractation, l'Utilisateur est invité à contacter la société ANOVA soit :

- par courrier électronique sur le formulaire de contact
- soit par courrier postal à l'adresse suivante : ANOVA, 58 rue Edouard Herriot, 69002 Lyon

Dans le cas de rétractation, le remboursement sera effectué au plus tard 30 jours après la demande.

6. Données personnelles

Les traitements de données personnelles mis en œuvre par la société ANOVA dans le cadre de Documentissime ont été déclarés à la CNIL en application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004.

Pour de plus amples informations sur cette loi, veuillez visiter le site de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (www.cnil.fr).

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant, qu'il peut exercer en adressant un courrier à : ANOVA, 58, rue Edouard Herriot, 69002 Lyon, en indiquant ses nom, prénom, son adresse e-mail, et la date de publication de sa question.

L'Utilisateur pourra également exercer son droit d'accès, d'opposition, et de rectification des données le concernant par courrier en écrivant à l'adresse suivante : info@documentissime.fr en indiquant les mêmes informations que précédemment énumérées.

Les informations personnelles requises pour l'utilisation du Service sur Documentissime ne pourront être utilisées à des fins autres que :

- l'enregistrement et l'activation de la question juridique
- l'envoi, aux Utilisateurs, d'une réponse à leur question
- l'envoi d'un unique email commercial de la part de la société ANOVA (lorsque l'Utilisateur a opté pour l'offre gratuite).

Ces données ne pourront pas être communiquées à des tiers.

7. Durée et modification des conditions générales d'utilisation

Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne du Service par la société ANOVA.

La société ANOVA se réserve le droit de modifier les présentes conditions d'utilisation à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la dernière visite de l'Utilisateur sur Documentissime.

Les présentes conditions d'utilisation sont soumises à la loi française.

8. Compétence

En cas de différend avec un commerçant, seul sera compétent, à défaut de conciliation préalable, le Tribunal de commerce de LYON.